



Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

### Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734\*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

#### Cadre réservé à l'administration

Date de réception  
*2012-10-21*

Dossier complet le

N° d'enregistrement  
*2012-102*

#### 1. Intitulé du projet

*Defuchement de la parcelle ZP82 ; 2ha 24*

#### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

##### 2.1 Personne physique

Nom **THENOT**

Prénom **Cedric**

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

**GAEC THENOT**

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET **145010621757100015**

Forme juridique **GAEC**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

#### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51 a)	<i>Defuchement d'une parcelle ZP82 de 2 ha 24</i>

#### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

##### 4.1 Nature du projet

*Defuchement de la parcelle ZP82, dont le type  
de boisement est dit "libre" selon la réglementation  
des boisements.*

#### 4.2 Objectifs du projet

le propriétaire du Gaec souhaitait défricher cette parcelle dans le but de la remettre en pâture pour son troupeau bovin.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Défrichement des ronces et brayage de ces dernières -

#### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Remise en prairie pour pâture

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Cette procédure sera soumise à l'autorisation de la Direction Départementale des Territoires

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Défichage de la parcelle

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
2 ha 24 a 09	

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Nauze en Livradois

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. E ° 03' 43" 10 Lat. N ° 45' 28" 44

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_\_ ° \_\_\_\_ ' \_\_\_\_ " \_\_\_\_ Lat. \_\_\_\_ ° \_\_\_\_ ' \_\_\_\_ "

Point d'arrivée : Long. \_\_\_\_ ° \_\_\_\_ ' \_\_\_\_ " \_\_\_\_ Lat. \_\_\_\_ ° \_\_\_\_ ' \_\_\_\_ "

Communes traversées :

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?**

Oui  Non

**4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?****4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

c'est un sol de bois et une partie en bois

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

une réglementation des bâtimens validées le 3 mars 2006

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Conception autorisé environnementale le 27 décembre 2012.</u> <u>La commune de Marsac En Livradois est située en zone de montagne.</u>
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>le Parc National Régional Livradois Forez</u>
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>oui il est approuvé le 22 avril 2011  <u>correction autorité environnementale le 27 décembre 2012.</u></p> <p><u>La commune de Maisac-En-Limadois est couverte par le PPRi Dore Amont : prescrit.</u>  <u>arrêté préfectoral de prescription du 31/12/2003.</u></p>
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélevements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Je ne pense pas qu'une étude d'impact soit nécessaire ; cette parcelle n'est ni dans une ZPPAUP, ni proche d'habitations, ni dans une ZNIEFF, ou encore sur un site naturel.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :</b> plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- la réglementation des boisements - Copie PPCI.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Nausse en Livradois

le,

13/12/2012

Signature



parallèle ZP  
82 →



← près  
à coté



Intérieur de la parcelle



Chemin ↑

↑ parcelle ZP 82



Chemin

↑  
Parcelle ZP 82

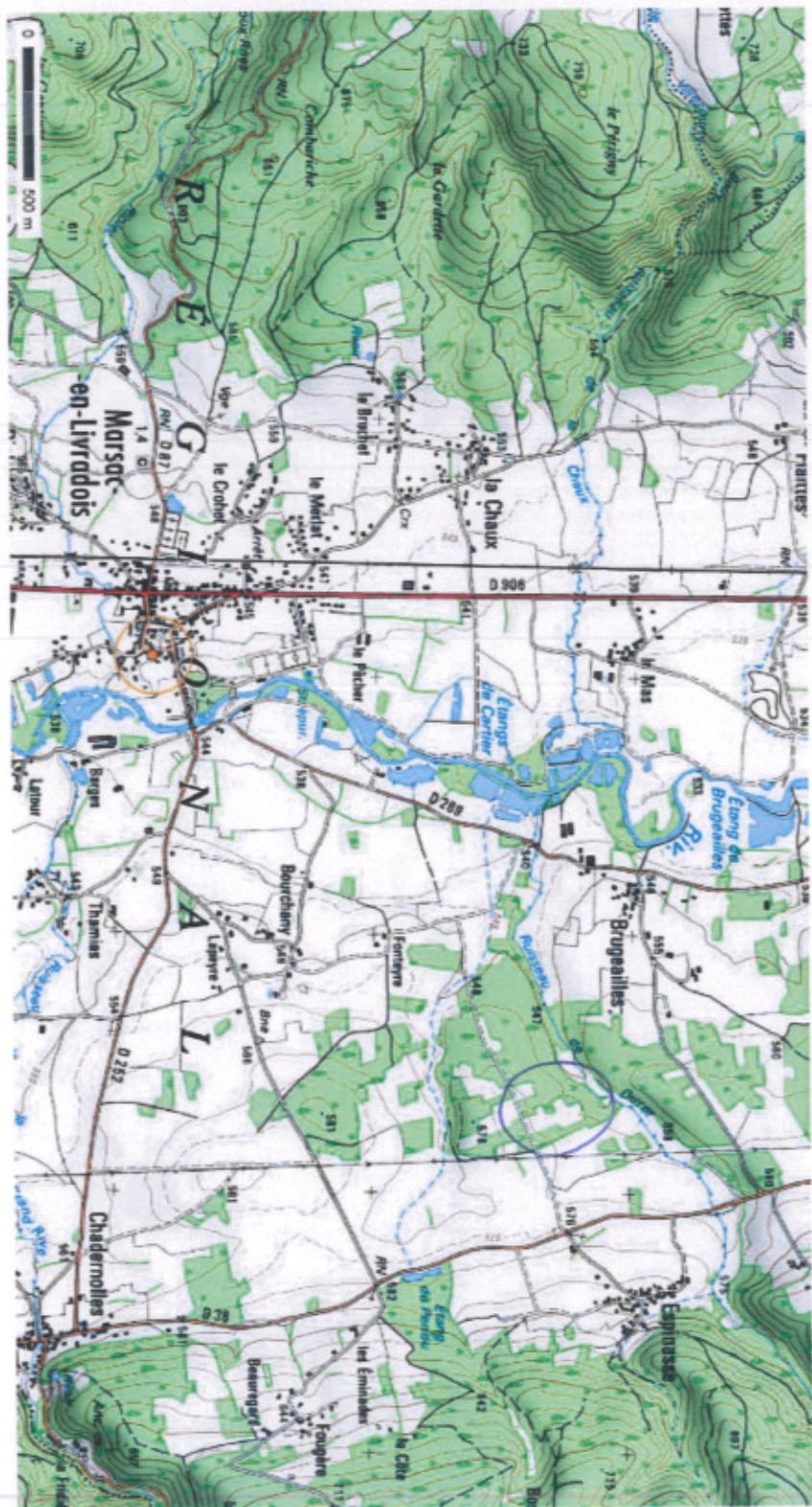


PHOTO AERIENNE ZP 82 THENOT



Bourg de Manacé

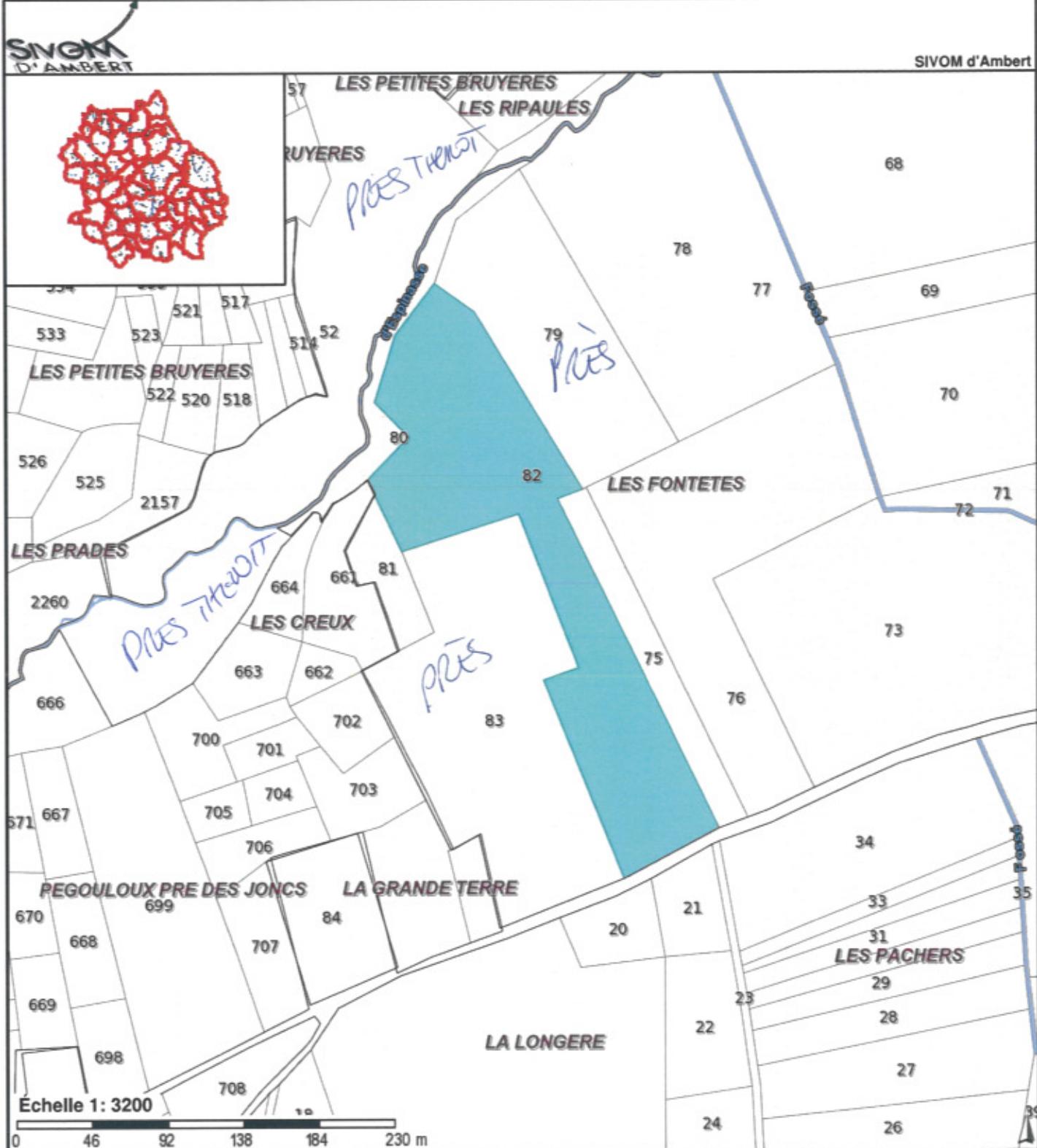
Perimètre où se trouve  
la parcelle 2 P82



Longitude :  
Latitude :

3° 44' 51.0" E  
45° 29' 28.9" N

# ZP82 - THENOT



N° INSEE : 63211

Arrondissement :

AMBERT



## Dossier Communal d'Information

à destination des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques

---

### Commune de MARSAC-EN-LIVRADOIS

---

#### Contenu du dossier

- Arrêté préfectoral d'Information Acquéreurs Locataires (IAL)
- Fiche communale d'informations sur les risques naturels et technologiques et ses pièces jointes :
  - Liste des arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique concernant la commune
  - PPRi Dore Amont : extrait du zonage réglementaire (extrait du PPR)

Les documents consultables sur Internet le sont notamment via le site de la Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme ([www.puy-de-dome.equipement.gouv.fr](http://www.puy-de-dome.equipement.gouv.fr))



PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

Arrêté DDPP/SSC/2011-154

relatif à l'état des risques naturels et technologiques majeurs de biens immobiliers situés sur la commune de MARSAC-EN-LIVRADOIS

LE PREFET DE LA RÉGION AUVERGNE  
PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Environnement, notamment les articles L 125-5 et R 125-23 à R 125-27 ;

VU le décret n° 2010-1254 du 22 octobre 2010 relatif à la prévention des risques ;

VU le décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français ;

VU le code la construction et de l'habitation, notamment ses articles L.271-4 et L.271-5 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

VU l'arrêté DDPP/SSC/2011- 10 du 22 avril 2011, relatif à l'état des risques naturels et technologiques majeurs de biens immobiliers ;

VU l'arrêté préfectoral n°06/00145 du 3 janvier 2006 modifié relatif à l'état des risques naturels et technologiques majeurs de biens immobiliers situés sur la commune de MARSAC-EN-LIVRADOIS ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Directeur Départemental des Territoires ,

**ARRÈTE**

**ARTICLE 1 :** Les éléments nécessaires à l'élaboration de l'état des risques naturels et technologiques pour l'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers situés dans la commune de MARSAC-EN-LIVRADOIS sont consignés, pour chaque commune, dans le dossier communal d'informations annexé au présent arrêté.

**ARTICLE 2 :** Ce dossier comprend :

- la fiche d'information sur les risques naturels et technologiques majeurs,
- les extraits cartographiques des documents référencés dans la fiche d'information,
- la liste des arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes naturelles,
- le niveau de sismicité réglementaire attaché à la commune.

**ARTICLE 3 :** L'arrêté préfectoral n°06/00145 du 3 janvier 2006 modifié relatif à l'état des risques naturels et technologiques majeurs de biens immobiliers situés sur la commune de MARSAC-EN-LIVRADOIS et ses annexes sont abrogés.

**ARTICLE 4 :** La nouvelle délimitation des zones de sismicité du territoire français défini par le décret du 22 octobre 2010 est applicable à compter du 1<sup>er</sup> mai 2011.

**ARTICLE 5 :** Ces informations sont mises à jour au regard des conditions mentionnées à l'article R 125-25 du Code de l'Environnement. Ce dossier d'information et les documents de référence sont librement consultables à la Mairie, en Préfecture et à la Sous-Préfecture concernée. Le dossier d'information est également accessible sur le site internet de la Préfecture : [www.puy-de-dome.pref.gouv.fr](http://www.puy-de-dome.pref.gouv.fr)

**ARTICLE 6 :** Le présent arrêté et le dossier d'information sont adressés à la Chambre Départementale des Notaires, en Sous-Préfecture et Mairie. Le présent arrêté sera affiché en Mairie et publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

**ARTICLE 7 :** Mesdames et Messieurs le Secrétaire Général de la Préfecture du Puy-de-Dôme, la Sous-Préfète, Directrice de Cabinet, les Sous-Préfets d'arrondissements, les Chefs des Services Régionaux et des Services Départementaux et le Maire de la commune sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 22 avril 2011,

Pour le PRÉFET,  
et par délégation,

Le DIRECTEUR DEPARTEMENTAL  
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Jean-Pierre MACHETEAU



## Commune de MARSAC-EN-LIVRADOIS

### Informations sur les risques naturels et technologiques pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N° DDPP/SSC/2011-154      du : 22/04/2011      mis à jour le : 22/04/2011

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn :      oui       non

- PPRI Dore Amont : prescrit      date : 31/12/2003      aléa : Inondation

Les documents de référence sont \* :

- PPRI Dore Amont : arrêté préfectoral de prescription du 31-12-2003      Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt :      oui       non

Les documents de référence sont \* :

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

Forte Zone 5	Moyenne Zone 4	Modérée Zone 3	Faible Zone 2	Très faible Zone 1
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### pièces jointes

#### 5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en cours

- PPRI Dore Amont : extrait du zonage réglementaire (extrait du PPR)

#### 6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

\* Les documents disponibles sur internet le sont notamment via le site de la DDT du Puy-de-Dôme ([www.puy-de-dome.equipement.gouv.fr](http://www.puy-de-dome.equipement.gouv.fr))

date d'élaboration de la présente fiche : avril 2011

Le préfet de département



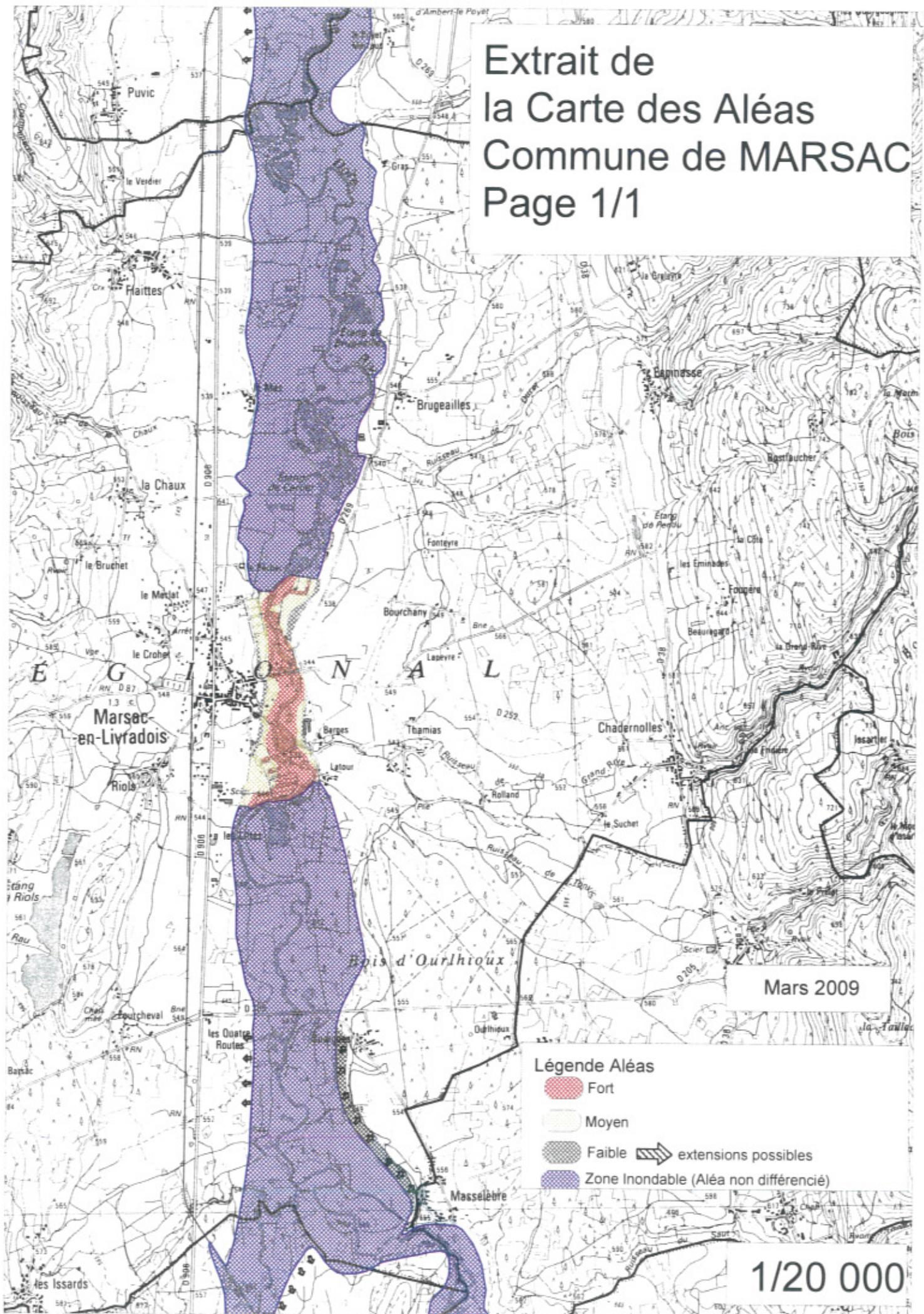
Préfecture du Puy de dome

## Commune de Marsac-en-Livradois

63211

### Liste des Arrêtés de Catastrophes naturelles depuis 1982

Type de catastrophe	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
Inondations et coulées de boue	15/03/1988	22/03/1988	10/06/1988	19/06/1988
Inondations et coulées de boue	17/05/1990	17/05/1990	07/12/1990	19/12/1990
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Inondations et coulées de boue	01/12/2003	05/12/2003	12/12/2003	13/12/2003
Inondations et coulées de boue	22/07/2004	22/07/2004	11/01/2005	15/01/2005
Inondations et coulées de boue	02/11/2008	03/11/2008	17/04/2009	22/04/2009
Inondations et coulées de boue	24/08/2009	24/08/2009	10/12/2009	13/12/2009



Extrait de  
la Carte des Aléas  
Commune de MARSAC  
Page 1/1

Mars 2009

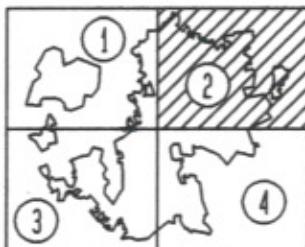
Légende Aléas

-  Fort
  -  Moyen
  -  Faible ➔ extensions possibles
  -  Zone Inondable (Aléa non différencié)

1/20 000

## COMMUNE DE MARSAC-EN-LIVRADOIS

# REGLEMENTATION DES BOISEMENTS



*Plan parcellaire au 1/5000 annexé à l'arrêté  
Préfectoral en date du : - 3 MARS 2006*

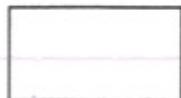
### Légende



*Boisement libre*



*Boisement directement réglementé*



*Boisement interdit puis réglementé*



*Ruisseaux*

